

vestiture, celle du royaume de Tsin 秦 qui ajoutait à son domaine une partie du Kan-sou; il établit sa résidence royale à K'ai-tch'eng 開成 (moderne Kouyuan 固原) dans les monts Liou-p'an chan 六盤, tandis que King-tchao fou restait le centre du commandement qu'il exerçait sur les garnisaires mongols. En 1277, ce prince fut appelé à prendre part à des opérations militaires dans le nord; il mourut en 1280 (17^e année Tchi-Yuan), laissant sa principauté de Ngan-si à son fils aîné Ananda 阿難荅, et celle de Tsin à son second fils Ngan-tan Bou-hoa. Koubilaï, aussitôt après la mort de son fils Mangala, enleva à la principauté de Ngan-si l'autonomie administrative dont elle avait joui jusque-là¹.

Notre inscription sur pierre est postérieure de trois ans à cette époque, elle se rapporte donc bien au temps d'Ananda, roi de Ngan-si, qui y est désigné sous le titre de *Hoang t'ai tze* (héritier présomptif). Or, pas plus que son père, Ananda n'avait droit à cette qualification; Mangala, troisième fils de Koubilaï, n'était que *Hoang-tze* 皇子, fils d'empereur; l'Histoire ne le désigne pas autrement; les droits d'Ananda au titre d'héritier présomptif étaient encore moindres, les *Annales* le qualifient simplement de *Hoang-soun*, 皇孫, petit-fils d'empereur. En 1283, Koubilaï n'avait d'autre héritier présomptif que Tchen-Kin, son deuxième fils, qu'il avait solennellement

¹ *Yuan-chi lei-pien*, k. II, fol. 24 et 39; k. III, fol. 4; k. IV, fol. 2; k. XXX, fol. 16; *Yuan-chi*, k. VII, fol. 18.